

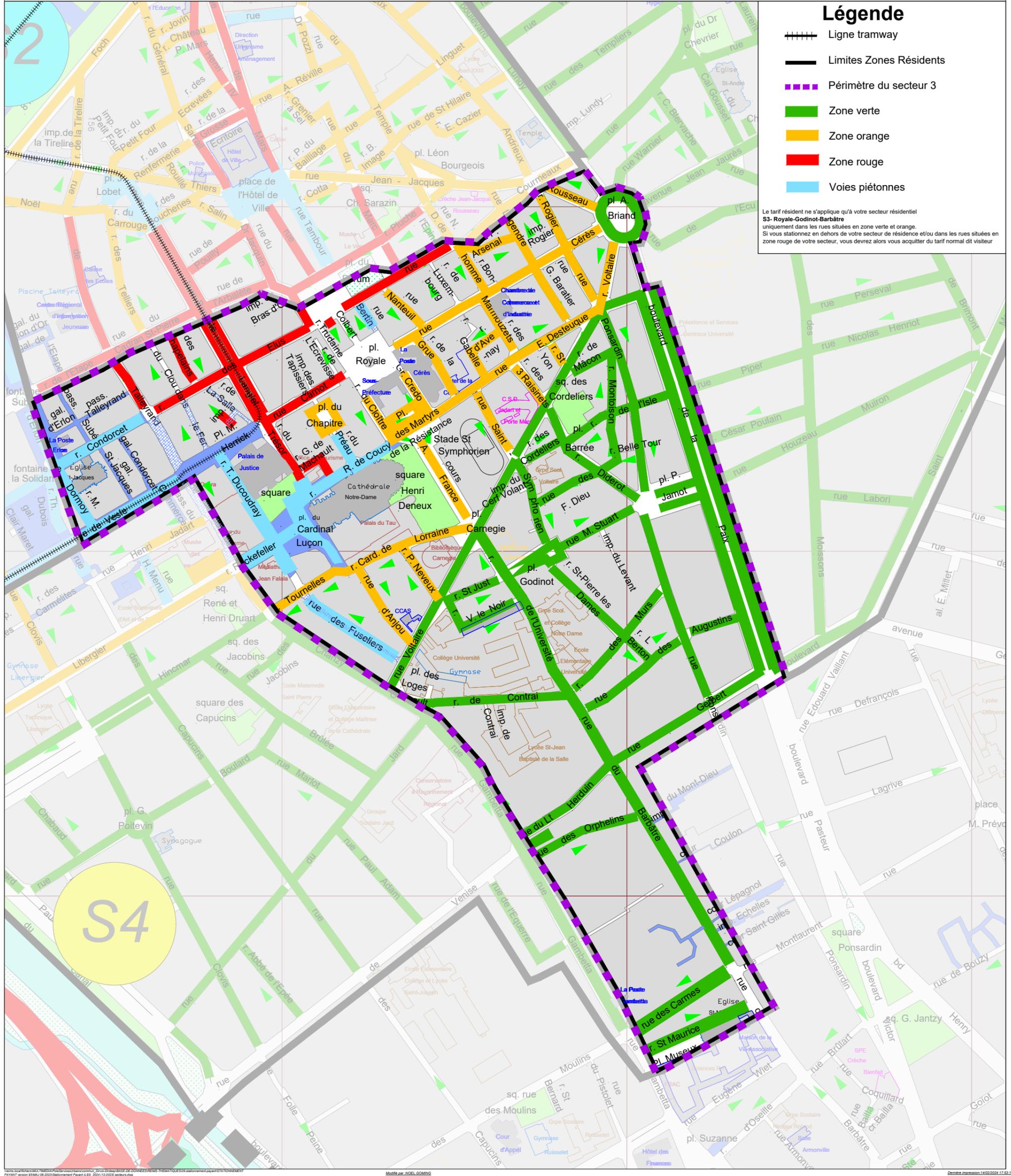
S3

Secteur Royale-Godinot-Barbâtre

STATIONNEMENT PAYANT



mise à jour 14/02/2024



Légende

- Ligne tramway
- Limites Zones Résidents
- Périmètre du secteur 3
- Zone verte
- Zone orange
- Zone rouge
- Voies piétonnes

Le tarif résident ne s'applique qu'à votre secteur résidentiel
S3-Royale-Godinot-Barbâtre
 uniquement dans les rues situées en zone verte et orange.
 Si vous stationnez en dehors de votre secteur de résidence et/ou dans les rues situées en zone rouge de votre secteur, vous devrez alors vous acquitter du tarif normal dit visiteur

S4